

05 mar 2010 -13:15

Steven Vanackere souligne son engagement en faveur de la promotion des droits des femmes,

Steven Vanackere souligne son engagement en faveur de la promotion des droits des femmes, à l'occasion de la Journée internationale de la Femme du 8 mars.

Steven Vanackere souligne son engagement en faveur de la promotion des droits des femmes, à l'occasion de la Journée internationale de la Femme du 8 mars.

Steven Vanackere souligne son engagement en faveur de la promotion des droits des femmes, à l'occasion de la Journée internationale de la Femme du 8 mars. Bruxelles, le 5 mars 2010 Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere veut, à l'occasion de la Journée internationale de la Femme, souligner son engagement et celui du corps diplomatique belge en faveur de la protection et de la promotion des droits des femmes. Comme le Ministre l'a déjà indiqué à la communauté internationale au Conseil des Droits de l'Homme cette semaine à Genève, la lutte contre la violence et les discriminations envers les femmes, fait partie des priorités belges en matière de droits humains. "La situation des femmes reste très préoccupante dans un grand nombre de pays et de régions du monde, aussi bien dans des situations de conflit qu'en dehors de celles-ci », selon le Ministre Vanackere. A l'occasion de la Journée internationale de la Femme, le Ministre réitère l'engagement belge en vue de lutter contre des pratiques traditionnelles, comme la mutilation génitale féminine ou le mariage des enfants, qui affectent la vie de femmes et de filles dans toutes leurs facettes. Il tient également à exprimer son soutien à Rashida Manjoo, le Rapporteur spécial des Nations-Unies sur la violence contre les femmes. Le Ministre se réjouit par ailleurs de la désignation de Margot Wallström comme Représentante spéciale des Nations-Unies chargée de la lutte contre les violences sexuelles dans les conflits armés. Le Ministre rappelle sa conviction que le respect des droits de l'Homme et la paix durable ne seront solidement établis que si le rôle des femmes se voit renforcé dans les décisions et les actions de maintien de la paix et de reconstruction après les conflits. Dans le cadre de la Présidence belge de l'Union européenne dans la seconde moitié de cette année, le Ministre souhaite mettre en lumière, lors de divers événements qui auront lieu à Bruxelles, Genève et New York, le dixième anniversaire de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, en prêtant attention aux trois piliers de cette résolution, en l'occurrence la protection, la prévention et la participation. En effet, après la Journée internationale de la Femme également, la protection et la promotion des droits des femmes méritent toute notre attention.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be